

Terrorisme, extrémisme, radicalisme

- Une partie de la capacité de la Police Judiciaire Fédérale (15,5 %) est au service du parquet fédéral. Dans ce cadre, 174 015 heures ont été prestées dans la lutte contre le terrorisme.
- De plus en plus, les membres de la Police Aéronautique se forment à la détection de comportements suspects dans les aéroports.
- En novembre 2019, une action internationale à laquelle la Police Fédérale belge a activement participé a permis de supprimer environ 26 000 sujets de propagande en ligne de l'État islamique.

Dossiers fédéraux

Une partie de la capacité de la Police Judiciaire Fédérale est mise à la disposition du parquet fédéral (15,5 %). En 2019, pas moins de 387 117 heures d'enquête ont été menées sous l'impulsion du parquet fédéral, dont 174 015 (45 %) dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

Phénomènes	2018		2019	
	Heures	%	Heures	%
Terrorisme	236 881	60	174 016	45
Non-terrorisme	159 423	40	213 102	55
Total	396 304	100	387 118	100

Behaviour Detecting Officers

Les Behaviour Detecting Officers (BDO) ont pour tâche de reconnaître tout comportement inhabituel ou déviant sur base de caractéristiques très diverses. Suite à la vague d'attentats terroristes en Belgique et dans nos pays voisins, la demande d'une formation à cette technique destinée à repérer les terroristes s'est faite grandissante.

En 2019, 362 membres du personnel de la Police Judiciaire Fédérale ont été formés en tant qu'« *end users* » BDO. 438 membres de la Police Aéronautique (LPA) ont également suivi cette formation (+15,5 % par rapport à 2018). Enfin, 12 agents de sécurisation de la Direction de la sécurisation (DAB) ont suivi le parcours de formateur BDO.

Au 31 décembre 2019, on dénombrait un total de 1 527 policiers brevetés ayant suivi la formation de *Behaviour Detecting Officer*, parmi lesquels 137 formateurs BDO qualifiés et huit « *master trainers* » (train-the-trainers). Les formations BDO se poursuivent.

Par ailleurs, avant leur entrée à la DAB, tous les agents de sécurisation et assistants de sécurisation ont suivi, lors de leur formation, un entraînement de trois jours en *behaviour detection*. Ces derniers peuvent exécuter des tâches BDO, sans toutefois être brevetés en la matière. Au 31 décembre 2019, un total de 582 membres de la DAB avaient réussi la formation de base, en ce compris les trois jours de formation BDO.



Success Story

Six enfants de combattants de l'EI ramenés au pays

En juin, six enfants de combattants de l'État islamique (EI) sont arrivés en Belgique. Ils ont été confiés à une délégation du SPF Affaires étrangères, à Aïn Issa, au nord de la Syrie, puis rapatriés avec l'aide des services de la Police Aéronautique de Bruxelles-National (LPA BruNat).

Cette mission était unique en son genre. Il a en effet été demandé à LPA BruNat de prendre en charge l'escorte des six enfants depuis le Moyen-Orient jusqu'à l'aéroport de Melsbroek. Ces enfants n'étaient pas accompagnés de leurs

risques opérationnelle dans laquelle de nombreux aspects ont été abordés, y compris la situation géopolitique et les risques en matière de santé publique. Sur cette base, l'engagement policier, le type d'avion souhaité (vol militaire ou vol civil) et d'autres mesures à prendre ont été déterminés. Le retour, qui a fait escale à Athènes, s'est déroulé sans incident.

Pendant le vol, les policiers de la LPA BruNat ont été assistés par quelques membres de la Croix-Rouge ainsi que par un collaborateur de l'unité centrale anti-terrorisme de la Police Fédérale.



Success Story

La propagande terroriste en ligne enrayerée

Le 21 novembre 2019, une nouvelle action internationale a été lancée sous la direction du juge d'instruction belge spécialisé dans la cybercriminalité et le terrorisme et du parquet fédéral. L'enquête a été confiée à la Police Judiciaire Fédérale (PJF) de Flandre orientale. L'objectif principal de cette action était de stopper les flux actuels de propagande de l'État islamique (EI).

Au total, plus de 26 000 sujets en ligne ont été supprimés au cours de cette action. Il s'agit notamment de vidéos, de publications, de groupes et de comptes sur les réseaux sociaux. Il est évident que de tels dossiers nécessitent une approche internationale. La Belgique a été soutenue à cet égard par Europol, Eurojust et diverses forces de police étrangères.

Au cours de l'action, le juge d'instruction belge, le parquet fédéral et la PJF ont été coordonnés depuis un poste de commandement d'Europol (situé à La Haye). L'unité spéciale Internet (IRU) d'Europol a collaboré avec divers fournisseurs de services en ligne afin qu'ils puissent supprimer de leur plateforme les informations ou comptes liés à l'EI.

Le *Single Point of Operational Contact* de la Direction de la coopération policière internationale (CGI/SPOC) a également apporté sa contribution en traitant les messages Siena envoyés avant et pendant l'action du 21-23 novembre 2019. Au total, le SPOC a traité 14 messages.

Plan Canal

La Police Judiciaire Fédérale (PJF) de Bruxelles a poursuivi ses efforts dans le cadre du plan Canal, tant dans la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme que contre les phénomènes qui les soutiennent.

La lutte contre les faux documents s'est encore avérée particulièrement fructueuse en 2019 : depuis le début de l'approche structurée en 2016, 11 sites de production clandestins ont été démantelés. Une task force multidisciplinaire s'efforce de rechercher les milliers d'utilisateurs.

Le projet multidisciplinaire BELFI, intégré dans le plan Canal, a vu son champ d'action s'étendre de la lutte contre la fraude par des personnes physiques et morales associées au radicalisme et au terrorisme, au trafic de drogues, aux faux documents et aux armes. 246 lieux ont été contrôlés dans le cadre de 36 opérations et 63 entités frauduleuses ont été fermées. Les services de police ont ouvert 74 informations et les différents services d'inspection en ont ouvert 391 au total.

Enfin, le plan global de lutte contre la drogue s'attaque aux « hot spots » géographiques et permet une approche multidisciplinaire des clans de la drogue connus.



Le projet *Company Dumping* porte ses fruits

Le nouveau projet *Company Dumping*, qui vise à lutter contre les sièges fictifs de sociétés à Bruxelles, en marge du plan Canal, a atteint sa vitesse de croisière et a déjà permis la dissolution de centaines de sociétés.

Le transfert du siège d'une société à Bruxelles est un problème depuis des années (il s'accompagne souvent de la désignation de nouveaux administrateurs). L'entreprise est abandonnée par les administrateurs et/ou utilisée à des fins criminelles : blanchiment d'argent, fraude sociale/fiscale, comme instrument pour des activités criminelles telles que la location de bâtiments ou de véhicules pour le trafic de drogue.

C'est pourquoi une structure a été mise en place pour localiser et contrôler ces entreprises à un stade précoce et, si nécessaire, les éliminer par dissolution ou faillite. Les organisateurs de la fraude (par exemple, les business centers) font également l'objet d'une enquête.

Les partenaires de la Police Judiciaire Fédérale (PJF) de Bruxelles dans ce contexte sont le parquet, l'auditorat du travail de Bruxelles, le parquet général, les 6 zones de police bruxelloises, les tribunaux de l'entreprise et les chambres des entreprises en difficulté, l'Inspection économique, l'Inspection de l'Office national de sécurité sociale, l'Administration fiscale et l'Inspection spéciale des impôts, les huissiers de justice et le SPF Économie.



Screening

Le screening est une vérification de sécurité dans le but de délivrer un avis ou une attestation de sécurité. Il doit permettre à des personnes de se rendre dans des endroits "sensibles" en vue d'y effectuer un travail ou d'occuper un poste spécifique.

Avis et attestations de sécurité

Avis & attestations	2018	2019
Aéroports	20 625	20 068
Autorité nationale de sécurité (ANS)	13 278	6 569
Divers	6 200	6 488
Militaires	5 000	4993
Agence fédérale de contrôle nucléaire (AFCN)	5 822	4 994
Engagements Police Intégrée	4 845	5 916
Appui zones de police	1 000	578

Total	74 138	69 813
-------	--------	--------

Habilitations de sécurité

Les membres du personnel de la Police Fédérale et de la Police Locale qui, en raison de leur fonction, ont ou doivent avoir accès à des données classifiées ou des locaux, réunions etc. classifiés, doivent disposer d'une habilitation spécifique. Ces "habilitations de sécurité" ont pour but de protéger des informations sensibles en limitant la disponibilité.

Comparativement à 2018, nous constatons que le nombre de vérifications de sécurité (screenings) en vue de l'octroi d'une habilitation de sécurité est relativement stable.

Habilitations de sécurité octroyées	2018	2019
Confidentiel	19	10
Secret	735	753
Très secret	147	195
Total	901	958

Remarque : le nombre de demandes d'habilitation de sécurité est en légère augmentation par rapport à 2018. Ce rehaussement du niveau de sécurité est voulu par certaines directions afin de faire face à des contraintes opérationnelles, dont l'accès à certaines bases de données.

Gestion civile internationale des crises

Trois policiers belges ont travaillé comme experts anti-terrorisme pour les délégations de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine (EUDEL Sarajevo), en Libye (EUDEL Tripoli) et en Indonésie (EUDEL Jakarta). En outre, la police belge a déployé un total de 10 collaborateurs pour les missions de gestion civile des crises de l'Union européenne au Niger (EUCAP Sahel Niger), au Mali (EUCAP Sahel Mali), en Irak (EUAM Irak) et en Ukraine (EUAM Ukraine)

En participant à ces missions dans le Sahel et en Irak, nous entendons aider les autorités locales à faire face, entre autres, à la menace terroriste dans ces régions.

Pour la même raison, la Police Fédérale a mené des projets policiers bilatéraux au Burkina Faso et au Bénin, sous la direction de l'Agence belge de développement ENABEL.

Police Fédérale

✉ federal.contactcenter@police.belgium.eu

🌐 www.policefederale.be

[Archives](#)

[Rapport annuel 2018](#)

[Rapport annuel 2017](#)

Choix des langues

[Nederlands](#)

[Français](#)

